

دعم ارساء نظام
وطني للنزاهة في تونس



Prix de l'instance nationale de la lutte contre la corruption pour la création de sa charte graphique

Règles & Règlement

Dans le cadre du projet PNUD Tunisie «Appui à l'établissement d'un Système National d'Intégrité», l'instance nationale de la lutte contre la corruption (l'INLUCC) organise un concours pour les créateurs graphiques de nationalité tunisienne.

Le PNUD à travers le projet «Appui à l'établissement d'un Système National d'Intégrité», vise entre autres à l'appui des capacités de l'INLUCC. Un effort de communication s'impose pour garantir plus de visibilité à l'instance, une notoriété et une identification visuelle ; d'où l'objet de ce concours. Pour plus d'informations sur la structure et le contenu de l'histoire, veuillez consulter le document « Lignes directrices et candidatures ».

Article 1 : Objectif du concours

Dans le cadre du projet PNUD Tunisie «Appui à l'établissement d'un Système National d'Intégrité», ce concours vise à aider l'instance nationale de la lutte contre la corruption à trouver la meilleure charte graphique, capable de la rendre plus visible et de faciliter sa communication avec ses partenaires nationaux, internationaux, et le grand public en général

Souligner une identification visuelle : une charte graphique est avant tout un document de travail qui présente d'une part les outils et d'autre part explique comment s'en servir au mieux. La charte graphique permet au récepteur d'identifier facilement l'émetteur et, par habitude si la cohérence est respectée, de se repérer visuellement dans les différentes réalisations graphiques et au sein même d'un même support graphique (logo, slogan, choix des couleurs ...)

Article 2 : Modalités de participation et éligibilité

Ce concours est ouvert aux créateurs graphiques de nationalité tunisienne. Toute participation au concours implique l'acceptation inconditionnelle du présent règlement et la renonciation à toutes contestations des résultats définitifs. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne ne respectant pas parfaitement ce règlement.

Pour participer, les candidats devront suivre les directives disponibles « dans les lignes directrices et le document de candidature » Les participants devront présenter leur candidature dans le délai prévu dans l'article 4 du présent document. Les soumissions peuvent être envoyées en français, en arabe ou en anglais.

دعم ارساء نظام
وطني للنزاهة في تونس



Article 3: Le comité de sélection

Le comité de sélection sera composé de représentants de l'INLUCC, des experts des agences des Nations Unies, des organisations de la société civile et de gouvernement national. Ce panel sera chargé d'évaluer et de classer les participants suivant un ensemble de critères prédéfinis, disponibles dans le document de critères.

Article 4: Le calendrier du concours

Le concours sera officiellement ouvert **du 12 octobre 2014 jusqu'au 01 novembre 2014, à 23h59**. La sélection des trois gagnants sera faite avant **le 25 novembre 2014** et l'annonce des trois candidats gagnants et la remise de prix sera effectuée lors de la journée internationale de lutte contre la corruption le 9 décembre 2014 à Tunis. Les frais de déplacement et d'hébergement pour participer à la cérémonie de remise des prix seront à la charge des participants.

Article 5: Le prix

1^{er} prix : **MacBook Pro**

2^{ème} prix : **MacBook Pro**

3^{ème} prix : **IPAD**

Article 6: Propriété intellectuelle

En soumettant une candidature, vous confirmez que votre création graphique est votre propre œuvre originale, créée par vous. Toute œuvre qui est plagiée ou partagée sans l'autorisation de l'auteur ne sera pas valide. Les chartes présentées et primées dans le cadre de ce concours seront la propriété du PNUD Tunisie, qui les cédera à l'INLUCC, cette dernière en fera l'usage courant normal.

دعم ارساء نظام
وطني للنزاهة في تونس



Les participations suivantes **ne seront pas considérées comme valables** :

- Les présentations faites après la date limite ;
- Les candidatures qui présentent des données incomplètes ou incorrectes ;
- Les chartes qui sont incomplètes ou présentent de graves manques de contenu.

Tout contenu diffamatoire, raciste ou pornographique, tel que défini par l'organisateur, entraîne la disqualification de l'œuvre. Les membres du personnel ou de la famille des membres du personnel du programme PNUD ne seront pas autorisés à participer à la compétition.